

PARCOURS D'APPRENTISSAGE



PRÉPARATION

Tu as 15 ans? Obtiens des crédits de formation coopérative par l'entremise du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario.

Suis des cours de niveau secondaire qui correspondent à tes objectifs de carrière.

PARCOURS COLLÉGIAL

Études : diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou l'équivalent.

Trouve un programme collégial, fais-y demande et termine-le; au cours de ce dernier, tu acquerras les connaissances et les compétences de base.

Trouve un employeur prêt à te prendre à titre d'apprenti (certains collèges peuvent également t'aider à en trouver un).

PARCOURS TRADITIONNEL

Études : Assure-toi d'avoir le niveau minimum requis pour ton métier.

Il revient à toi de trouver un « parrain » (c.-à-d. un employeur) prêt à t'employer.

Tu as 16-17 ans? Télécharge le formulaire de demande, puis remplis-le et fais-le parvenir à ton bureau local d'apprentissage d'Emploi Ontario.

Tu as 18 ans ou plus? Demande de suivre un apprentissage par l'entremise du Portail de Métiers spécialisés Ontario.

Une fois ta demande approuvée, signe un accord de formation entre toi, ton parrain et le gouvernement de l'Ontario.

APPRENTISSAGE

Au cours de ton apprentissage, tu devras prendre part à de nombreuses heures de cours en classe – et les réussir – en dehors de ton parrainage/emploi. Le nombre total d'heures varie d'un métier à l'autre.

Dans la plupart des cas, le parcours collégial n'exige aucun temps supplémentaire en salle de classe, parce que tu l'as déjà terminé. Cela fait de toi un éventuel apprenti très intéressant puisque tu passeras la grande majorité de ton temps au travail, chez ton parrain/employeur.



COLLEGE Trades

Amorcez votre carrière dans les métiers spécialisés en suivant un programme d'un collège de l'Ontario. trades.ontariocolleges.ca